

LA LICENCE EN BREF

Accès à la formation

- **1^{re} année :**
 - Bac S conseillé ou équivalent
 - Autres bacheliers : APILS* conseillée
- **2^e année :**
 - Licence 1 Sciences de la Terre validée
 - Autres licences 1, sur dossier
 - Classe préparatoire, DUT, BTS sur dossier
- **3^e année :**
 - Licence 2 Sciences de la Terre validée
 - Autres licences 2, sur dossier
 - Classe préparatoire, sur dossier
- Validation des acquis (VAPP, VAE...)
- Formation initiale et continue

Qualités attendues

- Un intérêt certain pour l'ensemble des disciplines scientifiques
- Compétences rédactionnelles
- Rigueur de travail

Lieu de la formation

- Pau

Après la licence

- 86% des diplômés de licence Sciences de la Terre poursuivent leurs études

Durée de la formation

- 3 ans - 6 semestres de 13 semaines
- ≈ 24 h hebdomadaires - 600 h/an

Organisation des enseignements

- Cours magistraux (en amphi)
- Travaux dirigés (35 étudiants maximum)
- Travaux pratiques (20 étudiants maximum)
- Stage(s) et projets pour mettre en pratique les compétences travaillées lors de la formation

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu + examen à chaque fin de semestre

Langues vivantes

- Anglais obligatoire à chaque semestre

Mobilité internationale

- La mobilité est favorisée grâce à des programmes d'échanges avec des universités partenaires.

Atouts

- Petits effectifs
- Suivi individualisé et accompagnement des étudiants : contrôle d'assiduité, aide à l'orientation et à la construction de son projet professionnel...
- Matériel numérique et scientifique performant
- Vie étudiante riche (sport, culture, associations...)

CONTACTS & INFOS PRATIQUES



Contact de la scolarité

Pau

UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège STEE
Bâtiment Sciences et techniques
BP 1155 - 64013 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 79 66

secretariat-sciencesdelaterre@univ-pau.fr



Contacts des responsables de formation

- **Directeur des études**
guilhem.hoareau@univ-pau.fr
- **Licence 1**
guy.senechal@univ-pau.fr
- **Licence 2**
bertrand.niviere@univ-pau.fr
- **Licence 3**
marie-pierre.isaure@univ-pau.fr



+ d'infos

- **La licence Sciences de la Terre**
<https://formation.univ-pau.fr/l-st>
- **Les modalités d'inscription**
<https://www.univ-pau.fr/inscriptions>
- **L'Université**
<https://www.univ-pau.fr>
- **La formation continue**
<https://forco.univ-pau.fr>
- **L'orientation et l'insertion pro.**
<https://scuio-ip.univ-pau.fr>
- **Nous rencontrer**
<https://www.univ-pau.fr/nous-rencontrer>
- **La mission handicap**
<https://www.univ-pau.fr/handicap>

LICENCE Sciences de la Terre



Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Septembre 2019



COLLÈGE STEE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES
POUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT



OBJECTIFS DE LA LICENCE

La licence a pour objectif l'acquisition des connaissances et savoir-faire fondamentaux nécessaires dans les Sciences de la Terre (géologie, géophysique, géochimie) qui permettront aux diplômés de se spécialiser dans le domaine de leur choix.

En effet, la finalité première de la formation est la poursuite d'études en Master ou en École d'ingénieur, les débouchés directs à un niveau Bac+3 étant très limités dans le domaine des sciences de la Terre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

LA LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

LICENCE 1

Sciences de la Terre
Pau

LICENCE 2

Sciences de la Terre
Pau

LICENCE 3

Sciences de la Terre
Pau

Passerelles possibles à partir du semestre 2 (Informatique, Physique-chimie, Sciences de la vie, Mathématiques)

POURSUITE D'ÉTUDES

Master à l'UPPA

- Génie Pétrolier - Petroleum Engineering
Parcours géosciences
- Chimie et sciences du vivant
parcours évaluation, gestion et traitement des pollutions

Master en géosciences d'une autre université

Française ou étrangère

École d'ingénieurs

Sur dossier ou sur titres

Concours administratifs

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



Exploration, production des richesses du sous sol

- Technicien dans les industries extractives de minerais, d'eau, de combustible*
- Géologue d'exploration**
- Géologue d'exploitation**
- Géologue pétrolier**
- Géologue en géothermie**...



Environnement / Aménagement du territoire / Génie civil

- Géotechnicien de maîtrise d'œuvre, de BTP, d'étude, de bureau d'étude**
- Risques naturels**
- Hydrogéologue**...



Enseignement / Recherche

- Ingénieur de recherche en géologie**
- Géophysicien**
- Enseignant-chercheur***...

La Licence Sciences de la Terre est organisée en unités d'enseignement (UE) obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques afin de permettre à l'étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel.

De plus, l'enseignement de l'anglais est obligatoire à chaque semestre.

Le premier semestre présente un socle commun aux diverses licences en Sciences et techniques, permettant éventuellement une réorientation en fin de ce premier semestre vers les mentions Physique-chimie, Sciences de la vie, Mathématiques ou Informatique.

La spécialisation dans le domaine des sciences de la Terre se fait de manière progressive au cours des années L2 et L3.

L'acquisition des connaissances s'appuie sur 2 types d'unités d'enseignement (UE) :

- des UE d'apprentissage des différentes catégories d'objets géologiques (identification et interprétation des minéraux et roches, fossiles, structures géologiques). Ces UE s'appuient sur un enseignement pratique et de terrain important permettant de replacer ces objets dans leur contexte naturel.
- des UE plus méthodologiques d'apprentissages d'outils et techniques d'analyse (chimie des sols, imagerie du sous-sol, mécanique des roches, hydrochimie...) indispensables pour exercer actuellement le métier de géologue (géophysique, géochimie, informatique...).